

Dans une occasion plus importante, lorsqu'il s'agissoit de fixer l'enceinte du Conseil des Cinq-Cents, deux des Fructidoriens les plus connus, Talot et Lamarque, ont énoncé plus clairement leurs inquiétudes sur les dangers du Corps-Législatif. „Puisqu'on a parlé d'insurrection“ disoit Talot, „il faut convenir que ce qui est arrivé une „fois peut arriver plusieurs; il faut avoir les „moyens suffisans, et quant à moi, je ne veux „pas rester ainsi à la merci des événemens. — Je „vois“ disoit Lamarque, „que quand il s'agit „de soutenir la dignité de la Représentation „nationale, on a toujours une multitude d'objecti- „ons; qu'on ne présente que des mesquineries; „qu'on vous propose de réduire, quand il faudroit, „si la Constitution le permettoit, ajouter sans „cesse; car elle est aujourd'hui la partie la moins „forte: et si nous n'avions pas la tribune nati- „onale, avec laquelle nous nous soutenons et „nous nous soutiendrons toujours, elle ne seroit „plus rien; car tout nous manque. — Je sais „qu'une faction a abusé de ces moyens; mais, dans „ses intentions perfides, elle a quelque fois dit „la vérité. Nous l'avons combattue, parce que „nous savions qu'elle conspiroit; mais il arrivera „un moment, où les vrais Représentans du „peuple en auront besoin pour soutenir ses droits „et sa dignité sans cesse attaqués.“ .. Que penserez- vous, Monsieur, de la liberté d'un peuple, qui